

LE NUCLEAIRE SUR LE DEPARTEMENT DE L'ALLIER

Un passé oublié ou méconnu ?

Après la lecture des numéros du *Débredinoir*⁽¹⁾, diffusés dans les années 1970, nous nous sommes intéressés aux développements du nucléaire dans le Bourbonnais. Ce qui a été, ce qui aurait pu être et ce qui nous reste en tant que déchets, pollutions et autres méfaits.

Petite histoire du début de l'atome en France

Le nucléaire est tout d'abord une histoire militaire, des esprits "ingénieux" vont par ce biais promouvoir un électronucléaire civil en soutien à la politique militaro-nucléaire de la France, sous l'égide du général de Gaulle, grand défenseur de l'indépendance et de la force de frappe pour la France.

Le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) fût créé par De Gaulle en octobre 1945, avec l'approbation de l'ensemble des partis politiques de gauche comme de droite. Son haut commissaire sera Frédéric JOLIOT plus connu sous le nom de Frédéric JOLIOT-CURIE. Il en sera débarqué en 1950 suite à son refus d'homologuer le but du CEA, à savoir : la bombe atomique. Qui pour lui ne pouvait rester que dans la

configuration "secret défense" comme il put l'indiquer dans la presse anglo-américaine en 1949. Et son administrateur sera le général Raoul DAUTRY ancien ministre de l'armement⁽²⁾.

Dès sa création le CEA aura comme but la bombe atomique. Dans l'usine Bouchet (Seine et Oise, aujourd'hui l'Essonne) à 40 km de Paris, construite en 1946 par le CEA pour abriter le premier réacteur atomique français (pile ZOE). Fin de l'année 1949 sont produits les premiers milligrammes de plutonium nécessaires pour la fabrication d'une bombe atomique française. Les premiers réacteurs atomiques de recherche sont à buts militaires pour extraire du "combustibles"⁽³⁾ irradiés, le fameux

1. Le *débredinoir*, journal de libre information qui est consultable sur le site : www.livresdhenri.lautre.net ou pour les numéros passés ou à venir en écrivant à : bht@livresdhenri.lautre.net

2. (source : gazette nucléaire n° 147/148 Roger BELBEOCH et/ou le hors série n°4 de courant

alternatif du 2e trimestre 2000)

3. Le combustible se consume, alors que dans le cas de l'uranium, il s'irradie, confusion savamment entretenue par les nucléocrates pour faire penser à une énergie comme les autres (bois, charbon ou pétrole).

plutonium. Nous n'avons pas trouvé la quantité de plutonium extrait entre 1949 et 1971, années de la fermeture de l'usine de Bouchet, mais aussi pour tous les autres réacteurs qui ont servi à la fabrication du plutonium militaire. *(A secret défense quand tu nous tiens !)*.

L'atome ayant mauvaise connotation, le vocabulaire va se modifier. L'usine va prendre le nom de centre de recherches, le réacteur atomique va se commuer en centrale nucléaire, ect. Loin de la résonance que sous tend la bombe atomique et les destructions qui vont de paires. Les traces du militaire vont disparaître pour laisser place à l'idée de progrès, gérée par une bande d'experts, scientifiques et autres ingénieurs. Mais

la modification du vocabulaire ne fera pas disparaître, la dangerosité du procédé, ainsi que le manque de transparence dans la gestion de l'atome civil. La gestion de l'atome ne pouvant être que centralisée, autoritaire et policière. Ben, oui !

Pouvons-nous avoir un réacteur nucléaire, dans notre jardin ou notre cuisine ?

Ben non ! Alors l'organisation ne peut être calquée que sur la discipline militaire, le chef décide et les sbires obéissent, pour les récalcitrants, la prison ou la mort. Mais avec l'atome, les sbires obéissants auront, la maladie et la mort.

Aujourd'hui à notre porte

Comme vous le lirez plus loin, la centrale qui avait été prévue sur notre département a trouvé preneur dans le Cher sur la commune de Belleville sur Loire et v'là ti pas qu' EDF projette, dans cette centrale nucléaire, de construire une piscine de stockage de déchets radio-actifs, pour une capacité de 6000 à 8000 tonnes équivalent à 69/93 cœurs de réacteurs nucléaires.

(ces déchets seront mis là en attente de leur dépôt définitif, pour des centaines de milliers d'années, en grande profondeur et sans retour. Le dépôt est

prévu sur la commune de Bure, département de la Meuse, son appellation administrative est "projet Cigéo"⁽⁴⁾. Lui seront additionnés les déchets radio actifs entreposés à la Hague, située dans le Cotentin, département de la Manche).⁽⁵⁾

Tout ceci dans le but de continuer la production d'électricité d'origine nucléaire, non pas pour un "service public", mais pour une gestion centralisée et marchande de la production en rapport avec l'offre et la demande.

4. Pour en savoir plus sur le projet Cigéo voir le site :

<https://vmc.camp>

5. La Hague est un centre de stockage et une usine

de retraitement de matières radio actives, pour celles/ceux que cela intéressent beaucoup d'informations sont sur internet.

Ce qui a été

Nous avons consulté un certain nombre de documents officiels⁽⁶⁾, représentants de la sphère nucléaire. La compréhension entre recherches, permis et concessions n'est pas aisée. Nous allons tout de même essayer d'être clairs. Ce qui apparaît dans ces documents, est que depuis les années 1950, notre département a fait l'objet d'un regain d'intérêt en ce qui concerne l'atome.

Le code minier créé en 1956, faisant suite à la loi impériale de 1810, a été modifié à plusieurs reprises, en 1970, 1977, 1994, 2006, 2011, etc. et dernièrement en février 2018, est la base juridique des mines et carrières.

Revenons à notre sujet, pour avoir l'autorisation, une concession est nécessaire. La concession porte généralement sur plusieurs kilomètres carrés et est donnée par l'autorité publique. Le permis exclusif de recherches vaut exploitation et intéresse généralement qu'une partie de la surface de la concession.

Quid de notre département, entre 1954 et 1958 puis 1984 le secteur d'Estivareilles qui représente la concession de Verneix avec trois sites,

Savigny (1954-1955 et 1958), Les Marais (1954-1955) et Les Tannières (1955 et 1984). Puis le secteur de Cérilly/Theneuille/Saint Pardoux qui représente la concession de la Varenne avec le site de Lombre entre 1978 et 1981.

L'extraction sur le site de Savigny a été de 2800 tonnes de terre ou roche, dont 974 tonnes de minerais d'uranium fournissant 3,4 tonnes d'uranium métal. Sur le site des Tannières a été extrait 750 tonnes de terre ou roche, dont 0 tonne de minerai ? Et pour Les Marais, aucun tonnage, alors qu'il est écrit : *Qu'en 1984, les 39 tranchées ont été comblées avec des matériaux laissés sur place ?*⁽⁷⁾

Pour la concession de la Varenne, site de Lombre (19,3 ha), 1 800 000 tonnes de terre ou roche, dont 273 544 tonnes de minerais qui ont donné 284,8 tonnes d'uranium métal.

Sur 26 départements métropolitains impactés par la recherche/exploitation, l'Allier se situe à la 15e place avec 288 t uranium métal. (voir tableau ci-dessous)⁽⁸⁾

6. Source IRSN (Institut de Radioprotection et de sûreté Nucléaire), Répertoire des sites miniers d'uranium en France, appelé MIMAUSA. (Et oui ! l'humour est une de leurs spécialités)

7. Nos interrogations portent sur cette extraction. Pourquoi n'y a-t-il pas d'uranium minéral et métal

dans ce décompte ? Alors que 2800 t à Savigny ont donné, 3,4 t d'uranium métal, une règle de trois donnerait 0,940 t d'uranium métal pour les Tannières, alors que veut dire 0 t de minerai ? Et quid du site Les Marais ?

8. Source, collectif des Bois Noirs.

Classement des départements par tonnage d'uranium métal obtenu à partir du minerai.

Départements	Tonnage uranium	Principaux sites du département	Etudes CRIIRAD	
87 Haute-Vienne	32 334	Margnac - Le Bernardan - Fanay	Oui	1
34 Hérault	14 773	Lodève - Le Bosc	Oui	2
44 Loire-Atlantique	8 398	L'Ecarpière - Le Chardon	Oui	3
42 Loire	6 960	Bois Noirs Limouzat	Oui	4
79 Deux-Sèvres	4 956	La Commanderie - la Chapelle Largeau	Oui	5
48 Lozère	4 350	Le Cellier - Les Pierres Plantées	Non	6
19 Corrèze	1 413	La Besse	Non	7
23 Creuse	1 411	Hyverneresse	Non	8
15 Cantal	1 353	Saint-Pierre	Oui	9
56 Morbihan	1 118	Bonote	Oui	10
71 Saône-et-Loire	1 058	Les Jalerys - Les Brosses	Oui	11
49 Maine-et-Loire	854	La Baconnière	Oui	12
12 Aveyron	760	Bertholène	Non	13
58 Nièvre	299	L'Huis-Jacque	Non	14
3 Allier	288	Lombre	Non	15
85 Vendée	257	La Prée	Non	16
63 Puy-de-Dôme	180	Bois des Gardes - Bois des Fayes	Oui	17
43 Haute-Loire	97	Les Driots	Non	18
29 Finistère	5		Non	19
22 Côtes d'Armor	4		Non	20
6 Alpes-Maritimes	0		Non	21
17 Charente maritime	0		Non	22
33 Gironde	0		Non	23
68 Haut-Rhin	0		Non	24
73 Savoie	0		Non	25
83 Var	0		Non	26

La concession des Bois Noirs, qui concerne 3 départements l'Allier, la Loire et le Puy-de-Dôme. Pour l'Allier aucune exploitation de minerais n'a été effectuée, mais nous verrons plus loin, les incidences sur notre département. Nous nous intéressons à cette concession et plus particulièrement sur le département de la Loire, car l'essentiel de l'exploitation eu lieu sur ce département, mais aussi sur le Puy de Dôme, secteur de Lachaux. (voir

tableau ci-dessus).

L'extraction sur le site des Bois Noirs/Limouzat, situé sur le département de la Loire, commune de Saint Priest-la-Prugne, sur une surface de 88 ha, s'est arrêté en 1980. Son exploitation a donné, 2 890 000 tonnes de terre et de roche, dont 2 566 000 tonnes de minerai d'uranium pour 6810 tonnes d'uranium métal.

Ce qui aurait pu être

Mais revenons aux informations glanées dans le Débredinoir⁽¹⁾, dont le suivi sur un grand nombre de numéros, nous indique outre la folie de l'atome, qu'à Nizerolles l'exploitation d'une carrière de fluorine fût autorisée, ce qui n'est pas sans conséquences sur l'environnement. Nous apprenions dans cet article que la fluorine sert à l'industrie de l'atome, entre autre.

Cela se passait dans les années 1978/1980. Avec l'arrêt de l'exploitation de la carrière à ciel ouvert du site des Bois Noirs, l'idée qui jaillit, de nos experts nucléocrates et politiciens, fût de vouloir imposer à la population de l'Allier et de la Loire, une filière complète de l'uranium.

En complément de la mine à ciel ouvert sur le site des Bois Noirs, des galeries avaient été creusées, d'où l'idée géniale de s'en servir comme poubelle de déchets radio-actifs (projet granit), par le remplissage des galeries avec les déchets radio-actifs, ce qu'ils veulent faire dans la Meuse à Bure aujourd'hui (projet Cigéo)⁽⁴⁾.

L'autre facette de l'idée de filière,

l'usine de traitement des minerais d'uranium qui existait sur le site devait recevoir le précieux minerai extrait sur d'autres sites en France. Et puisque le but de l'usine était l'alimentation de réacteurs nucléaires, et ben ! Il suffisait de construire une centrale nucléaire avec plusieurs réacteurs, dans la région de Saint Pourçain sur Sioule⁽⁹⁾ et la boucle était bouclée.

Traitement = Exploitation = Déchets

Notre département aurait été sous haute surveillance, militaire, policière et autoritaire, avec l'assentiment des partis de droite, du PCF⁽¹⁰⁾ par ses positions ambiguës et la CGT⁽¹⁰⁾ itou, avec sa défense de l'emploi. Seule la CFDT de l'époque "autogestionnaire"⁽¹¹⁾ et le PS⁽¹²⁾ qui lorgnait déjà les élections présidentielles à venir, suivaient l'air du temps, avec la montée en rébellion d'une partie de la population et de certains élu(e)s proches des sites concernés. *(Cette rébellion plus proche du "pas chez nous", plutôt que de la remise en cause de cette société nucléaire).*

9. Source débredinoir n° 33 et suivants. Source débredinoir n° 33 et suivants

10. Source débredinoir n°29. L'article, nous explique, le revirement à la fois du PCF et de la CGT, qui à l'époque ne faisait qu'un, sur un coup je soutiens et un coup je ne soutiens plus, à lire.

11. La CFDT de l'époque n'a plus rien avoir avec celle d'aujourd'hui. Noyauté par le PS, elle est une confédération réformiste, interlocutrice privilégiée du

MEDEF (Mouvement des entreprises de France).

12. PS, pendant le règne de Mitterrand, les 26 réacteurs mis en chantier avant son élection, leur construction se poursuit, malgré les positions prises par le candidat Mitterrand. Et engage la construction de 13 nouveaux réacteurs. Ce qui n'est pas si mal, compte tenu des 58 réacteurs, actuellement construit en France.

Ce qui nous reste

D'autres dossiers ont été déposés en 1977, pour une concession et permis de recherches, à Ygrande, Isserpent et Saint Prix. Cela aurait pu être de nouvelles exploitations, mais tout n'est pas perdu, car le tableau ci-dessous montre que certaines courent jusqu'en 2041.

Il nous reste les fameux "stériles", comme son nom ne l'indique pas, se sont des déchets radio-actifs. Les terres extraites ainsi que les rebuts de minerais après traitements de l'uranium métal, sont restés sur site pour ce qu'en dit AREVA, nouveau nom de la COGEMA, "stériles" mais pas moins dangereux.

Pour le site de Lombre, l'impact sur l'environnement, l'air, l'eau, la faune, la flore, selon AREVA⁽¹³⁾ et sans une contre expertise indépendante, est sans incidence sur ce qui permet la vie.

Pour les 3 autres sites que sont Savigny, Les Marais, Les Tannières c'est Itou, toujours selon les mêmes sources de contrôles, autrement dit "autocontrôle".

Mais, nous apprenons que la COGEMA a décidé d'arrêter l'exploitation des eaux minérales de Saint Pardoux en aval du site de Lombre en 1980, année de l'arrêt de l'extraction du minerai. Mais sans rapport avec une pollution radio active ?!(¹³)

Si, vous vous penchez sur la géographie des sites, vous vous rendez compte que tous, sans exception, sont proches de cours d'eau qui sont des affluents du cher ou de l'allier qui eux mêmes sont des affluents de la Loire, nous pouvons nous interroger ?(¹³)

Ci-dessous les concessions sur le département⁽¹³⁾

Titres miniers	Détenteur	Octroi	Echéance	Sites miniers
Concession de la Varenne	COGEMA	08/01/1985	13/01/2035	Lombre
Concession de Verneix	CFM	11/05/1994	14/05/2019	Savigny Les Marais Les Tannières
Concession de Maillerie	COGEMA	21/08/1991	24/08/2041	Aucun
Concession de Blanchetière	COGEMA	21/08/1991	24/08/2041	Aucun
Concession de Prugnes	CFM	11/05/1994	14/05/2019	Aucun
Concession du Champ Grenier	COGEMA	16/08/1989	25/08/2039	Aucun
Concession des Bois Noirs	COGEMA	11/09/1969	31/12/2018	Aucun dans le département de l'Allier ³

Comme nous pouvons le voir, nous sommes bien loin de l'abandon de la recherche d'uranium, puisque certaines concessions courent jusqu'en 2041. Quand nous comparons les dates d'exploitation et les dates d'octroi, cela peut laisser penser que les sites miniers n'ont pas été exploités avant cette date (octroi) ?

13. Source, AREVA - Bilan environnemental - Sites miniers de l'Allier - du 28/02/2011

Pour ce qui est de la concession des Bois Noirs, le département de l'Allier a hérité de l'utilisation de ses fameux "stériles". Car grand seigneur la COGEMA a fait don de ses déchets pour une utilisation de remblaiement. Et nous les retrouvons aujourd'hui comme couche de fondations, sous des

aires de parking, des chemins, des routes, une scierie, un corps de ferme, ect. Et pour le département, dans les communes de Lavoine, ainsi qu'au Mayet de Montagne. AREVA reconnaît ne pas maîtriser l'étendu des remblaiements sur l'Allier. (voir ci-dessous)⁽¹³⁾

Le tableau suivant récapitule les différents lieux où une intervention d'AREVA NC a été réalisée.

Localisation		Intervention		
Commune	Lieu	Date	Quantité de stériles excavés	Commentaires
Lavoine	Scierie du Col du Beau Louis Plateforme et intérieur du bâtiment	Avril à mai 2003	8 300 m ³	Evacués en 2003 sur la plateforme du site des BNL ⁴ Stockés dans l'emprise de la MCO en 2007 ⁵
Mayet-de-Montagne	La Couraie Devant le portail d'entrée d'un garage	Sept 2008	70 m ³	Stockés sur le site des BNL
Lavoine	Foyer de ski de fond du Montoncel Parking	Juin 2009	1 500 m ³	Stockés sur le site des BNL

Il n'est pas impossible d'exclure que d'autres réutilisations de stériles provenant du site des Bois Noirs Limouzat aient pu avoir lieu dans le secteur, pendant l'exploitation ou après le réaménagement. Les actions visant à inventorier ces zones de réutilisation décrites dans ce chapitre ont été faites en été 2010 par survol aérien et seront suivies d'une reconnaissance au sol (cf. paragraphe 11.3). ⁽¹³⁾

Comme nous l'avons abordé, lors de la tentative de nucléarisation du département de l'Allier, la rébellion à vue naître un collectif qui existe toujours, (le collectif des Bois Noirs). Depuis il n'a cessé de surveiller et d'organiser des contre-expertises avec l'aide de la CRIIAD (association créée après l'accident de Tchernobyl en 1986). Faut dire que pour la concession des Bois Noirs, il y a du boulot. La région a hérité d'un lac de presque 20 ha qui cache sous ses eaux environ 1 300 000 tonnes de "stériles", une digue faite avec les déchets radio actifs, un comblement partiel de la carrière toujours avec les mêmes déchets, des monticules itou, mais ne craignez rien tout est revégétalisé. Alors ! Cerise sur le gâteau, la Bresbre

détournée de son cours après avoir alimentée le lac radio-actif, est l'exutoire du bassin versant où est implanté tout ce génie humain, le même bassin versant qui alimente les sources minérales de la ville de Vichy entre autre. L'information sur les rejets radio-actifs dans la Bresbre et par la suite dans la rivière Allier, a été divulguée par le collectif des Bois Noirs et les expertises effectuées par la CRIIAD, suite au curage des boues de l'étang.

Voilà, incomplètement dit, ce qui se passe quand la société nucléocrate n'est pas seule à expertiser et pouvoir dire que tout va bien dans le meilleur des mondes.

Pourquoi nous sommes contre le nucléaire civil et militaire ?

Du point de vue de l'écologie sociale, le nucléaire, loin d'être une énergie propre, reste le plus grand déni de l'humanité, avec sa gestion centralisée, autoritaire et policière. En France son développement est lié au capitalisme et ne sert en rien le bien commun, mais l'augmentation des taux de profit de la minorité d'exploiteur(euse)s.

Du point de vue de l'organisation de la société, le nucléaire empêche l'autonomie énergétique du plus grand nombre, ainsi que l'auto-organisation sur les autres moyens de subsistance, par une répression toujours plus violente en parallèle avec l'augmentation des oppositions.

Le nucléaire dès ses origines a été un mensonge. Un coup d'Etat d'une

frange de politiciens et de capitalistes sur le reste de la société. Et depuis, la désinformation ou pas d'information du tout ont été le propre des nucléocrates. La non maîtrise, de ces "experts", de leurs désirs mortels, apparaîtra aujourd'hui plus que jamais.

Et pourtant, sous couvert de biens communs, de services publics, d'indépendance de la France, l'engeance capitalo-nucléocrate, nous auto maintien dans une croyance au tout nucléaire. Et si une opposition ose remettre en cause cette sainte croyance, alors gare à celles/ceux qui réfutent cette opinion, car la "république démocratique" choisira à leur encontre les foudres, de la répression, de la judiciarisation, de l'emprisonnement et même la mort.

Nous vous proposons :

Contre le nucléaire, résistance populaire.

Et nous affirmons :

Qu'une société nucléaire est une société policière.

Si le sujet vous intéresse, vous pouvez venir en débattre avec nous, car nous n'avons pas la prétention de pouvoir répondre à toutes vos questions et trouver toutes les solutions, mais avec votre aide, collectivement nous pourrions avancer.

Alors, si le cœur, vous en dit contacter nous :

Collectif anti-Cigéo = buraliste03@riseup.net